



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas 75012
Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

LA CONVERGENCE NATIONALE RAIL AUDITIONNÉE LE 16 OCTOBRE 2023 PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LE FRET FERROVIAIRE

Lundi 16 octobre 2023, la Convergence Nationale Rail, représentée par le Président Didier LE RESTE et le Vice-Président Philippe DENOLLE, a été auditionnée par la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale au sujet de la situation de FRET SNCF.

D'entrée, la CNR a salué la tenue d'une telle commission sur un dossier extrêmement important, au regard des enjeux qu'il recouvre pour la société et au moment où il est attaqué par une procédure de déstabilisation menée par la Commission européenne, de façon dogmatique et complètement incompréhensible.

Il a été rappelé le processus qui a conduit à l'atrophie, à l'attrition, au dépeçage de l'activité FRET de la SNCF. Succession de plans de réorganisation menés à marche forcée, valse incessante des Directeurs du FRET SNCF, rejet des propositions alternatives, recherche de la baisse du déficit d'exploitation en contractant l'offre, en amputant l'appareil de production et en supprimant massivement les effectifs de cheminots (7000 suppressions de 2003 à 2006).

Les représentants de la CNR ont tenu à rappeler les responsabilités croisées des Gouvernements et des Directions qui se sont succédés, dans le démantèlement progressif de l'activité, sous l'impulsion de plans de casse, d'un sous-investissement dans infrastructures, accentués par les politiques de libéralisation de l'Union Européenne.

Son échec reconnu maintenant par d'anciens Présidents de la SNCF, la CNR n'a pas manqué d'enfoncer le clou sur l'ouverture à la concurrence en 2005 des trafics FRET nationaux qui a complètement déstabilisé le système et les équipes de cheminots qui se démenaient pour redresser l'activité.

L'activité des collectifs de la CNR a été mis en exergue, notamment et, entre autres, ceux qui oeuvrent avec d'autres forces pour le maintien et/ou la réactivation des triages, de chantiers, de dessertes FRET sur le territoire. Philippe DENOLLE, de par le travail conséquent effectué par les Collectifs Normands autour du développement du FRET ferroviaire sur l'Arc Atlantique, a exposé plusieurs propositions structurantes de la CNR visant à replacer le transport de marchandises par train, au centre d'une stratégie portant une véritable transition écologique et énergétique.

Après avoir rappelé quelques aspects de l'activité de la CNR, en particulier les actions menées sur le territoire pour réactiver et rouvrir certaines lignes ferroviaires fermées mais présentant un intérêt géostratégique pour la Collectivité, les représentants de la CNR ont déclaré, plus il y aura de trains FRET qui circuleront sur le Réseau Ferré National, mieux cela sera pour l'environnement, pour les finances de FRET SNCF et nous le souhaitons, permettra à SNCF Réseau de moduler le montant des péages ferroviaires et in fine de faire baisser le montant des tarifs voyageurs qui sont jugés majoritairement trop élevés, en sachant que 40% du prix des titres de transport sont imputables aux péages.

Sur la procédure lancée par la Commission européenne et le plan dit de « *discontinuité économique* » qui en découle et mis en œuvre par la Direction SNCF sous la pression du Gouvernement, la CNR a sévèrement critiqué cette mécanique infernale, mortifère, qui va jeter de nouveaux camions sur les routes et signifier la fin du transport de marchandises par le rail public !

Après avoir listé un certain nombre de questions, la CNR a émis le vœu que l'ensemble des auditions et le rapport qui en résultera, permettront de changer la donne, de stopper ce plan de démantèlement et de remettre le Service public ferroviaire au service de la mobilité durable, au service de l'intérêt général !!

PS : l'audition de la CNR peut être vue en allant sur le site de l'Assemblée Nationale (audition du 16/10/2023-17h30)

Paris le 17 Octobre 2023